

DEPARTEMENT DE L'AUBE

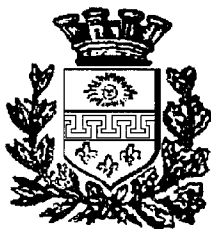
VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE

ARRONDISSEMENT DE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NOGENT-SUR-SEINE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



8 juillet 2026
2026-143

Date de la convocation

02.07.2026

Date de publication

02.07.2026

Nombre de Conseillers

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 28

Certifié exécutoire

Nogent-sur-Seine,
le

Le Maire

Le huit juillet deux mille vingt-six à 19 heures 00, le Conseil municipal de la ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le deux juillet deux mille vingt-six.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ, Christian ROBERT, Antonio CORREIA.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Marie-Claude GUELIN donne pouvoir à Alain DAMASSE, Dominique COUTURIER donne pouvoir à Marie RIVIERE, Christophe DESBOYAUX donne pouvoir à Emmanuelle STEIB, Jérôme CESVET donne pouvoir à Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT donne pouvoir à Christian ROBERT.

Absente : Nathalie THIEBAULT.

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Monsieur Dominique NOBLET a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

**TARIFICATION DES PRESTATIONS DE LA
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE AUX STRUCTURES EXTÉRIEURES**

La bibliothèque municipale intervient chaque année dans des structures publiques ou privées, qui ne sont pas gérées par la Ville (halte-garderie, crèche et relais petite enfance, GHAM et autres structures d'accueil), afin d'y proposer des animations autour du livre.

La durée de l'animation est d'environ une heure pour 1 ou 2 agent(s), à laquelle s'ajoute le temps de préparation et de déplacement. Ces activités hors-les-murs atteignent pour certaines structures une fréquence d'une intervention par mois, hors vacances d'été, soit jusqu'à 10 interventions par an.

Considérant le coût pour la collectivité, en personnel et en matériel, de ces prestations (environ 80 € par animation), il est décidé de répercuter ce coût sur les structures qui accueillent ces animations, à l'exception des établissements scolaires, dont les interventions sont effectuées dans le cadre de conventions passées avec l'inspection d'académie.

Dans ce cadre, il est proposé les tarifs suivants :

- Tarif unitaire pour 1 intervention : 80 € ;
- Forfait 5 interventions réparties dans l'année : 350 € ;
- Forfait pour 1 intervention par mois sur l'année scolaire (de septembre à juin), soit 9 à 10 interventions : 600 €.

Ce tarif s'appliquerait à partir du 1^{er} septembre 2026 pour l'année scolaire 2026-2027.

Après avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve les tarifs précédemment énoncés à compter du 1^{er} septembre 2026.

Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Alain BARAYON, Emmanuelle STEIB, Loïc CHAMPION, Murielle ROLLET, Alain DAMASSE, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Laurent LEVASSEUR, Bénédicte HOUDRÉ, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Pierre MATHY, Françoise CANON-ROGER, Dominique NOBLET, Pierre GUILBERT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Leïla KORBUT, Laurent PERROT, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Carole-Anne LE SONN DUMOUTIER, Kenan SÜSLÜ.

Membres s'étant abstenus : Christian ROBERT, Jérôme CESVET, Antonio CORREIA, Magali LEFEBVRE-MANGEOT.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération par 24 voix pour, 0 voix contre et 4 abstentions.

Suivent les signatures,
Pour copie conforme,



Le Maire,

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,

Dominique NOBLET